

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire enregistrée, tenue le mardi, 18 décembre 2018 à compter de 19h00 par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, Madame la mairesse, Chantal Denis, ainsi que Mesdames les conseillères, Patricia Bégin, Ghislaine Massé et Messieurs les conseillers Robert Mayrand, Harry Gow, Pierre Lauzon et Bernard Archambault, formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Denis Meunier.

• **Ouverture de la séance**

Madame la mairesse ouvre la séance du conseil et rappelle que celle-ci est enregistrée.

Tous les membres du conseil étant présent, tous renoncent à leur avis de convocation signifié, tel que requis.

2018-12-274

• **Prévisions budgétaires 2019 – Adoption**

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'étude de ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal, un avis public a été donné le 5 décembre 2018 relativement à l'adoption des prévisions budgétaires 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bernard Archambault, appuyé par Monsieur Pierre Lauzon et résolu que le Conseil accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 comme suit :

Revenus

Taxes	2 084 790
Païement tenant lieu de taxes	13 400
Transferts	33 700
Services rendus	48 700
Imposition de droits	85 200
Amendes et pénalités	5 100
Intérêts	9 330
Autres revenus	5 240
Total des revenus	2 285 460 \$

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	487 240
Sécurité publique	374 220
Transport	361 390
Hygiène du milieu	384 970
Santé et bien-être	16 350
Urbanisme et mise en valeur du territoire	85 320
Loisirs et culture	352 430
Frais de financement	33 810
Total des dépenses de fonctionnement	2 095 730 \$

Conciliation à des fins budgétaires

- Financement				
- Remboursement de la dette à long terme		103 060		
- Affectations				
- Activités d'investissement	47 000			
- Fonds de roulement	39 670	86 670	189 730	

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice financier à des fins fiscales 0 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-12-275 • Programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'étude de son programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du projet du programme des dépenses en immobilisation pour les trois prochaines années, et, s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Patricia Bégin, appuyé par Monsieur Robert Mayrand et résolu que le Conseil municipal adopte le programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 comme suit :

FONCTION	2019	2020	2021	TOTAL
Administration	207 200 \$			207 200 \$
Sécurité publique		250 000 \$		250 000 \$
Transport	154 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	454 000 \$
Hygiène du milieu	666 000 \$	350 000 \$		1 016 000 \$
Loisirs et culture	34 050 \$			34 050 \$
TOTAL	1 061 250 \$	750 000 \$	150 000 \$	1 961 250 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers

• Période de question

La mairesse invite les personnes présentes à formuler leurs questions concernant les prévisions budgétaires et le programme des dépenses en immobilisation.

2018-11-276 • Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur Bernard Archambault, appuyé par Madame Ghislaine Massé et résolu que la séance soit levée à 19h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Madame Chantal Denis
Mairesse

Denis Meunier
Directeur général et secrétaire-trésorier